



FEDERATION DES ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS VIETNAMIENS
LIÊN ĐOÀN VÕ CỔ TRUYỀN VIỆT NAM TẠI PHÁP

en France, seule la FAMTV-France est reconnue par la WFVW - agrément WFVW n°EU-001FR FED-DEC n°35 / QD-WFVW 07DEC2016

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901 - N° D'ordre 99/1441 - N° DOSSIER 00139844 P
Siège social : 13 rue des Prés Saint Martin - 77340 Pontault Combault - MAIL : secretariat@famtv.fr



LA FÉDÉRATION DES ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS VIETNAMIENS
présente

COUPE DE FRANCE

De mini-Poussins à Vétérants 2018

RÉGLEMENT

COMPÉTITION TECHNIQUE

SAISON 2017 / 2018

Quyen, Binh Khi, Song Luyen

Samedi 31 Mars

épreuves techniques de 15h à 20h

Dimanche 1^{er} Avril

épreuves combat de 9h à 18h

Gymnase
Francois Ruiz
rue des prairies 91650 Breuillet



FAMTV - 13 rue des Prés St. Martin - 77340 Pontault Combault -



III - COMPÉTITION TECHNIQUE Quyên / Binh Khi / Song Luyen

QUYEN - Enchaînement codifié à mains nues

ESPOIRS : Ceintures de couleurs avant Ceinture Noire 1^{er} Dang – **OPEN** : à partir de la Ceinture Noire 1^{er} Dang – *Masculins / Féminines*

✚ **Critères de notation** Les trois critères de notation sont annoncés par le Commissaire Sportif pour tous les juges.

- **Technique** : Précision du geste, fluidité (*position, équilibre, technique de bras et de jambe*).
- **Difficulté technique** : Difficulté de l'enchaînement (de base ou supérieur), vitesse d'exécution.
- **Efficacité des mouvements** : Force, condition physique et réalisme, attitude, expression martiale (*conviction, regard à l'entrée et à la sortie de l'air de compétition, concentration, mémorisation*).

Les juges doivent avoir une vision d'ensemble d'un enchaînement au regard des critères évoqués ci-dessus. Ils ne doivent pas se laisser influencer par des techniques acrobatiques. **Les notes se situent entre 1 et 20.**

Regard : Un regard constamment orienté vers le sol est le signe d'un enchaînement non vécu. Il ne doit pas y avoir de regard agressif mais un regard déterminé. Le regard doit précéder le mouvement.

Rythme : Temps forts, Pauses, Reprises. Sensation générale.

Élimination : Si le compétiteur ne répond pas à trois appels lors du rassemblement de sa catégorie.

Le compétiteur est éliminé en cas de tenue non conforme ou de problème d'hygiène (une minute pour y remédier).

Si un compétiteur interrompt sa prestation technique, il a la possibilité de recommencer une fois sans qu'il soit tenu compte du premier passage. Si au second passage, le compétiteur interrompt une nouvelle fois sa prestation, il est noté sur ce qu'il a présenté. Lors de la finale, le compétiteur ne pourra pas recommencer et sera donc éliminé. Cette option n'est pas valable pour la catégorie OPEN en ce qui concerne la possibilité de recommencer sa prestation.

✚ **Sanctions**

En cas d'arrêt pour cause de blessure ou autre problème gênant le bon déroulement de la prestation, **le compétiteur pourra se représenter au maximum 15 minutes après l'incident et ceci une seule fois, les notes de la première prestation n'étant pas prises en compte. Lors des Finales, cette option n'est plus valable.**

Aucune contestation publique ne pourra être tolérée pendant et après le déroulement de la prestation, auquel cas l'élimination serait immédiate. En cas de litige, seuls les juges sont autorisés à trancher.

BINH HKI – Leçon d'arme

ESPOIRS : Ceintures de couleurs avant la Ceinture Noire 1^{er} Dang – **OPEN** : à partir de Ceinture Noire 1^{er} Dang – *Masculins / Féminines*

✚ **Liste des armes autorisées**

- Bâton (*long ou court*),
- épée,
- tri-bâton,
- lance,
- sabre (« fin », « dragon » ou
- chaîne,
- cimeterre),
- hache
- couteau,
- éventail,
- et tonfa.
- couteaux doubles,
- long gian,

✚ **Critères de notation**

Les critères de NOTATION sont identiques à ceux du QUYEN.

Les compétiteurs doivent présenter la même leçon lors d'un tour des éliminatoires s'ils recommencent une seconde fois. Ils peuvent changer d'arme entre les tours de sélection de leur catégorie.

Élimination : En plus des conditions émises pour la présentation d'un QUYEN, le compétiteur est éliminé s'il se blesse avec son ou ses armes, s'il casse son arme ou une de ses armes, si une arme échappe au compétiteur

✚ **Sanctions**

Mêmes conditions que pour l'épreuve QUYEN.



CHALLENGE « FAMTV »

Pour cette épreuve, la mixité est autorisée. Une seule catégorie regroupant tout âge, sexe et grade.

- Meilleur Technicien
- Meilleur Combattant
- Meilleur Club

La Commission Sportive après délibération et à la fin des épreuves désignera les podiums.

SONG LUYEN – Enchaînement de techniques de combat à 2 ou 3

ESPOIRS : Ceintures de couleurs avant la Ceinture Noire 1^{er} Dang – **OPEN** : à partir de Ceinture Noire 1^{er} Dang – *Mixité autorisée*

Critères de notation POUR CETTE EPREUVE, LA MIXITE EST AUTORISEE

- **Technique** : Précision du geste, fluidité (position, équilibre, technique de bras et de jambe).
- **Difficulté technique** : Vitesse d'exécution, techniques de combat évoluées.
- **Efficacité des mouvements** : Force, condition physique et réalisme, attitude, expression martiale (conviction, regard à l'entrée et à la sortie de l'air de compétition, concentration, mémorisation).
- **Travail à deux ou à trois** : Synchronisation des pratiquants, réalisme des techniques, temps d'appel.

Les quatre critères de notation sont annoncés par le Commissaire Sportif pour tous les juges.

Les juges doivent avoir une vision d'ensemble d'un enchaînement au regard des critères évoqués ci-dessus. Ils ne doivent pas se laisser influencer par des techniques acrobatiques. Un seul SONG LUYEN doit être présenté à chaque tour des éliminatoires. **Les notes se situent entre 1 et 20.**

Le SONG LUYEN est un enchaînement « continu » des techniques sous forme de « Combat Codifié ».

Élimination : Si les compétiteurs ne répondent pas à trois appels lors du rassemblement de leur catégorie. Les compétiteurs sont éliminés en cas de tenue non conforme ou de problème d'hygiène (une minute pour y remédier).

Les compétiteurs sont éliminés s'ils interrompent une deuxième fois leur présentation.

Sanctions

En cas d'arrêt pour cause de blessure ou autre problème gênant le bon déroulement de la prestation, **les compétiteurs pourront se représenter au maximum 15 minutes après l'incident et ceci une seule fois**, les notes de la première prestation n'étant pas prises en compte.

Lors des finales, cette option n'est plus valable.

Aucune contestation publique ne pourra être tolérée pendant et après le déroulement de la prestation, auquel cas l'élimination serait immédiate.

En cas de litige, seuls les juges sont autorisés à trancher.

VII – COMPÉTITION Par Équipe

COMPÉTITION TECHNIQUE PAR ÉQUIPE

Les équipes sont composées du même nombre de compétiteurs (Généralement 6 ou 8 membres)

La compétition se fait par duel. Chaque duel remporté rapporte 1 point à son équipe.

Le responsable de l'Equipe désigne le compétiteur suivant.

C'est l'équipe qui gagne le duel qui annonce en premier le nom du compétiteur suivant.

L'Equipe qui vient de perdre le duel annonce à la suite le nom du compétiteur qu'elle oppose.

Pour le premier duel, il est procédé à un tirage au sort en présence des responsables d'Equipe.

S'il y a plus de deux équipes, l'équipe qui finit dernière remporte 0 pt, la 2^{ème} remporte 1 pt, la 1^{ère} remporte 2 pts ...

Chaque compétiteur n'effectue qu'un seul passage par série.

A la fin de la compétition, en cas d'égalité de points, chaque responsable d'Equipe concernée, désigne un compétiteur pour se départager.

VIII - Composition de la commission arbitrage de la FAMTV :

Nomination du président de la Commission arbitrage : **Maître Daniel MENUÉ**

Commission arbitrage se composant de 3 sous-commissions : Commission technique, Commission combat souple, Commission plein contact

- Nomination du responsable national de la Commission technique : **Maître Thierry DELPIERRE**
- Nomination du responsable nationale de la Commission combat souple : **Maître David AUSILIA**
- Nomination du responsable nationale de la Commission combat plein contact : **Mr Yann CASTRES**

Frédéric MARION

Responsable Technique National

Daniel MENUÉ

Président Commission Arbitrage